

En résumé, cette semaine :

Colza d'hiver	<p>Stade : Les variétés de colza d'hiver les plus précoces commencent leur floraison, avant les variétés tardives (BBCH57 à BBCH61).</p> <p>Insectes ravageurs : Faible présence ou absence, avec cette météo froide et humide.</p> <p>Maladie : La protection fongicide vise à protéger la culture préventivement contre le sclérotinia, avant la chute des premiers pétales (début de la floraison).</p>
Escourgeon	<p>Stades : La majorité des parcelles ont dépassé le stade premier nœud (BBCH 31) et les plus avancées sont au stade 2^e nœud (BBCH 32). Les températures fraîches ralentissent le développement des dernières semaines.</p> <p>Maladies : Compte tenu des stades de développement actuels, un traitement est recommandé uniquement pour les variétés sensibles qui sont au stade <u>BBCH31-32</u>. Pour le reste, il est préférable d'attendre le stade de la dernière feuille déployée (BBCH 39) dans quelques semaines afin de réaliser un traitement complet.</p>
Froment	<p>Stade : En fonction de la date de semis, les parcelles se situent majoritairement entre le stade épi 1cm (BBCH 30) et le stade premier nœud (BBCH 31).</p> <p>Fertilisation azotée : dans un schéma en 3 fractions, la deuxième application d'azote se fait au stade redressement/ épi 1 cm (BBCH30), stade déjà atteint dans une grande partie des parcelles de froment.</p> <p>Maladies : Aucun traitement n'est recommandé cette semaine. Surveillez les parcelles emblavées avec des variétés sensibles la semaine prochaine.</p>
Froment/ pois	<p>Stade : les associations semées début novembre atteignent le stade fin tallage – début du redressement.</p> <p>Fertilisation azotée : la première fraction (40 kg N/ha) peut être appliquée au stade intermédiaire tallage – redressement.</p>
Orge de printemps	<p>Stade : Les orges de printemps, principalement semées début mars, sont au stade 1 à 2 feuilles.</p> <p>Fertilisation azotée : Si les orges de printemps ont atteint le stade début tallage (BBCH21), une première application d'engrais azotés peut avoir lieu.</p>
Blé dur	<p>Stade : les parcelles se situent majoritairement au stade redressement (BBCH 30). Les variétés précoces approchent du stade premier nœud (BBCH 31).</p> <p>Régulateur : à réaliser dès que le temps sera à nouveau poussant, en veillant à l'absence de températures nocturnes négatives durant les trois jours suivant l'application</p> <p>Fertilisation azotée : la deuxième fraction peut être appliquée.</p> <p>Maladies : vigilance recommandée. Présence de septoriose dans le bas de la végétation et d'oïdium sur certaines variétés. Aucun traitement préconisé à ce stade.</p>

Stade de développement : Les épeautres d'octobre continuent de se développer mais ne progressent pas réellement au niveau du stade. Les plantes d'octobre demeurent au stade redressement (BBCH 30) tandis que les semis plus tardifs achèvent de taller (BBCH 29).

Fertilisation : Au vu du risque important de verse pour les épeautres déjà très denses, il est conseillé de retarder l'apport de la deuxième fraction.

Régulateur de croissance : A partir de vendredi, les conditions météorologiques devraient devenir favorables à l'application d'un premier traitement raccourcisseur. Le conseil est d'appliquer un litre de Chlormequat chlorure (Cycocel®) dans les situations à risque et de revenir plus tard au stade BBCH 32 pour une seconde application.

Désherbage : /

Colza d'hiver : A protéger contre le sclérotinia pendant la floraison

Avec la dégringolade rapide des températures et le retour de pluies ou de giboulées de mars, les insectes ont eu peu d'occasion de voler au cours de la semaine écoulée. Rien d'étonnant dès lors que les captures d'insectes ont été très faibles dans les pièges et que peu d'insectes ont été observés en végétation.

En effet, aucun charançon de la tige du colza n'a été piégé en une semaine, ni observé sur les plantes. On commence cependant à observer quelques dégâts sur plantes dont la tige est courbée et creuse, indiquant la ponte d'œufs par les femelles de charançon de la tige du colza, arrivées précédemment dans la culture de colza d'hiver.



Piqûre de ponte du charançon de la tige du colza, visible sur la tige de colza et déformation de celle-ci (Photo CC 30/03/26)

Aucun charançon de la tige du chou n'a été relevé dans 14 bassins ; un seul dans 6 pièges et 4 adultes dans 1 bassin. Sur les plantes, aucun charançon de la tige du chou n'a été aperçu ce lundi pluvieux.

En ce qui concerne les méligèthes, de faibles captures : aucun méligèthe dans 3 bassins, de 1 à 72 méligèthes dans 18 bassins. Les méligèthes adultes étaient absents ce lundi dans 6 champs. Quelques individus ont été trouvés sur les boutons floraux ou dans les fleurs ouvertes : de 2 à 48 méligèthes pour 40 plantes, c'est-à-dire sous le seuil de traitement à ce stade de la culture.

Les champs de colza d'hiver se colorent lentement de jaune. Suite aux récentes gelées nocturnes, des fentes longitudinales peuvent être observées sur les tiges de colza d'hiver. Les boutons floraux sont bien visibles sur les différentes ramifications et les premières fleurs sont ouvertes en fonction de la précocité variétale (stades BBCH57 à 61). Avec la remontée prochaine des températures, la floraison du colza d'hiver va s'accélérer. Les méligèthes trouveront le pollen dans les fleurs ouvertes et ne seront plus dommageables à la culture.



Fentes de la tige de colza d'hiver, suite aux récentes gelées nocturnes (Photo CC 31/03/26)

La protection contre la maladie principale du colza au cours de la floraison, le sclérotinia, sera appliquée avant la chute des premiers pétales. Des différences variétales sont visibles au niveau de la précocité à la floraison. Aucune variété actuelle de colza d'hiver n'est résistante à cette maladie. Il faut donc protéger la culture pour éviter une infection via les pétales qui restent collés aux feuilles lors de leur chute après la fécondation des fleurs. La liste des fongicides autorisés en Belgique en colza d'hiver se trouve sur le site du CePiCOP ([Lien](#)).

La pulvérisation aura lieu en dehors des heures de butinage des abeilles et autres pollinisateurs.

Côté insectes, lorsque les premières siliques apparaîtront, le charançon des siliques sera l'insecte à surveiller pendant la floraison du colza.

Christine Cartrysse, Centre Pilote CePiCOP

Même constat que la semaine dernière dans les escourgeons !

Les escourgeons ont désormais tous dépassé le stade **1er nœud (BBCH 31)** dans les parcelles du réseau d'observation du CePiCOP (14/20 parcelles) et un quart des parcelles (6/20 parcelles) sont au stade **2^e nœud (BBCH 32)**.

La pression en maladies n'a pas évolué depuis la semaine dernière.

Le constat est donc le même : un traitement dans les escourgeons est uniquement rentabilisé dans les variétés sensibles qui présentent des symptômes actuellement. Adapter votre programme en fonction des pathogènes présents (principalement l'oidium et la rouille naine dans notre réseau).

La **rouille naine** est visible sur les dernières feuilles, principalement sur les F-2 et F-3 actuelles. Ces feuilles correspondent respectivement à la deuxième et à la troisième feuille en partant du sommet de la plante, en tenant compte que la feuille pointante est désignée comme F-0. Au stade du deuxième nœud (BBCH 32), une feuille supplémentaire se trouve encore à l'intérieur de la gaine, en plus de la feuille pointante. Ainsi, les F-2 et F-3 actuelles correspondent en réalité aux futures F5 et F6 définitives (voir Figure 1). La pression en rouille naine varie selon les sites et la sensibilité variétale. Elle semble globalement plus marquée dans certaines zones (notamment du côté de Waremme, Ath ou Acosse), où l'on peut observer jusqu'à 95 % des F-3 (F6 définitive) portant des pustules dans le bas de la végétation, sans pour autant que l'intensité des symptômes soit trop élevée (maximum 6% de surface touchée).

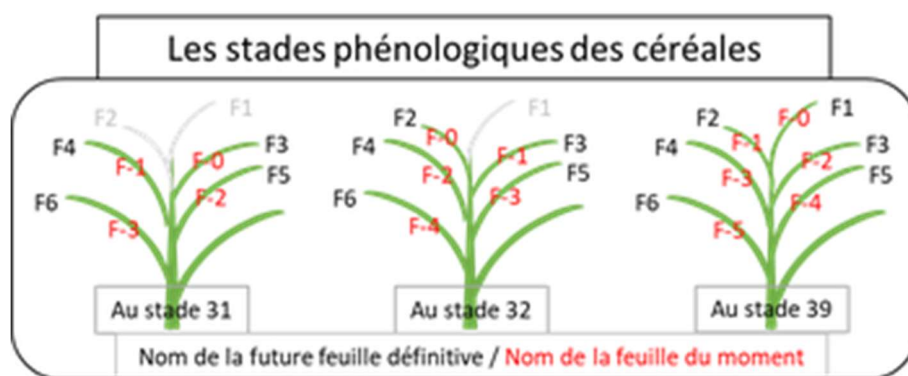


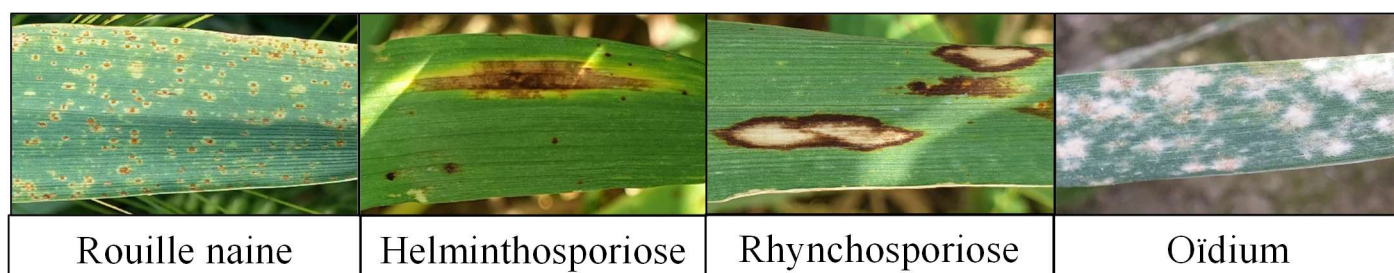
Figure 1 : Stades phénologiques des céréales. En vert, les feuilles visibles ; en gris, les feuilles à venir.

L'**helminthosporiose** est observée ponctuellement sur certaines variétés et surtout sur les feuilles F-3, correspondant aux futures F5–F6. La fréquence peut atteindre localement 70 % de feuilles touchées, mais la taille des lésions reste très faible (moins de 0,5 % de surface foliaire atteinte).

La **rhynchosporiose** reste discrète à ce stade, avec quelques symptômes signalés notamment à Lonzée et Acosse.

Comme la semaine dernière, l'**oidium** est la maladie la plus observée actuellement. Elle est présente dans la majorité des parcelles, en particulier dans le bas de la végétation, où plus de 12 % de la surface foliaire peut être atteinte dans les cas les plus sérieux. Des symptômes sont également observés sur F-2 (fréquemment 5 à 85 % des feuilles atteintes) et plus ponctuellement sur F-1. Cette situation est liée aux conditions du mois de février et début mars, relativement sèches, ainsi qu'à la nutrition azotée, favorables à cette maladie. En cas de forte pression, comme observée dans certaines parcelles actuellement, des substances actives efficaces sur l'oidium peuvent être envisagées, comme le **cyflufénamid** (par exemple dans des spécialités telles que ATACERT, COSINE, CYFLUMAX, CYFLUTOP, NISSODIUM, ...), le **soufre** (FLOSUL, KUMULUS WG, MICROTHIOL SPECIAL LIQUID, VERTIPIN, ...), la **métrafénone** (FLEXITY, ...) ou des combinaisons avec de la **spiroxamine** et du **prothioconazole** (INPUT, ...).

Rappels des maladies principales en escourgeon :



Les escourgeons ont donc atteint le stade requis pour **envisager un premier traitement (entre le stade 1^{er} et 2^e nœud, BBCH31-32) si la pression en maladies est importante**. Néanmoins, les observations du réseau indiquent que la pression en maladies reste globalement modérée dans la majorité des situations.

Comme le montre les [résultats du réseau wallon](#), un traitement fongicide en montaison (BBCH 31) n'est pas systématiquement rentable. La météo qui s'annonce plus froide cette semaine n'est pas favorable au développement des maladies fongiques. Vous avez donc le temps de passer voir vos parcelles, de déterminer à quel stade se trouvent vos escourgeons et de caractériser la pression en maladies.

Une intervention fongicide (T1) peut être envisagée si certains seuils indicatifs sont dépassés. Dans ce cas, il est conseillé d'adapter l'investissement fongicide au niveau de risque (inutile d'investir trop si cela n'est pas nécessaire).

- Privilégier des solutions intermédiaires au stade BBCH 31 (ex. triazoles comme le *metconazole* ou associations avec strobilurines) et spécifiques aux maladies présentes (voir ci-dessous pour les substances actives contre l'oidium et l'ajout d'une strobilurine est utile en cas de présence de rouille naine).
- réserver les solutions les plus performantes pour le traitement principal au stade dernière feuille étalée (BBCH 39) (ex. *prothioconazole*, *méfentrifluconazole*, *folpet*, etc.).

Si aucun seuil n'est dépassé, il est fortement **recommandé d'attendre le stade dernière feuille étalée (BBCH 39) pour envisager une protection complète de vos escourgeons**.

Seuils d'intervention indicatifs pour les maladies de l'escourgeon selon les Bulletins de Santé du Végétal (*)

A partir du stade 1^{er} nœud (BBCH 31), sur les 3 dernières feuilles :

Pour la rouille naine :

- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50% des feuilles atteintes.

Pour le cortège maladies rhynchosporiose et helminthosporiose :

- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25% des feuilles atteintes.

Pour l'oidium :

- Variétés sensibles : plus de 20% des feuilles atteintes.

(*) https://www.arvalis.fr/sites/default/files/medias/pdf/2026-03/BSV_GC-n9_170326.pdf

Des exemples de schémas de protection fongicide se trouvent dans votre Livre Blanc de février 2026, dans la rubrique « Lutte intégrée contre les maladies - protection de l'escourgeon ». Veuillez à alterner les modes d'actions et les molécules afin de préserver l'efficacité des matières actives et éviter l'apparition de résistance.

Les produits agréés sont disponibles sur **Phytoweb** (ou dans les pages jaunes reprises sur le site : <https://www.centrespilotes.be/cp/cepicop/cereales/produits-autorises/>)

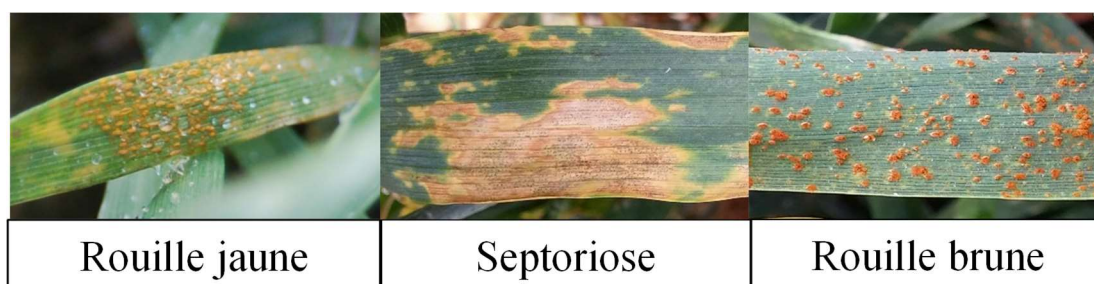
Groupe « maladies » A. Nysten

Suivi des maladies en froment : vérifier les variétés sensibles la semaine prochaine !

Les froments du réseau d'observation se situent entre le **stade 1^{er} nœud** (BBCH 31, 8 parcelles sur 26) et **épi 1 cm** (BBCH 30) ou entre les deux (BBCH 30-31).

La **septoriose** est présente dans certaines parcelles à des niveaux d'infection **notables** (maximum 44% de surface touchée sur F-3, F6 définitive, BBCH31). Des symptômes sont observés sur les F4 définitives à Ath, Pailhe et Hognoul mais pour le reste du réseau, les symptômes atteignent au maximum les F5 définitives. La visite de vos parcelles est conseillée la semaine prochaine afin d'évaluer la pression de cette maladie à la vue d'une **possible intervention lorsque le stade clé (2^{ème} nœud, BBCH 32)** sera atteint, surtout si vous avez des variétés plus sensibles à la septoriose (Celebrity, Gleam, Hyacinth, LG Farrier, LG Skyscraper, Positiv, Prestance, Providence, RGT Perkussio, SU Addiction, SU Hyreal, SY Admiration, Winner, WPB Calgary, WPB Newton, ...).

Rappels des principales maladies en froment :



Concernant les rouilles, seules quelques pustules de rouille brune et de rouille jaune ont été observées en Wallonie, avec une pression faible et aucun foyer actif signalé à ce stade.

Toutefois, une vigilance accrue est requise : depuis 2025, deux nouvelles races de rouille jaune sont présentes dans nos régions. La race « **Champion** » contourne le gène de résistance Yr15, est assez virulente et affecte des variétés comme Champion ou Intensity, tandis que la race « **Chevignon** » touche notamment Chevignon ou KWS Extase. Il sera donc possible d'observer des pustules de rouille jaune sur des variétés habituellement peu concernées. L'étude de ces races se poursuit, notamment pour mieux cerner les variétés potentiellement concernées.

Si vous cultivez une variété sensible, vérifiez la présence éventuelle de pustules, en veillant à bien distinguer la rouille jaune d'autres symptômes physiologiques afin d'éviter des traitements fongicides injustifiés.

La pression observée actuellement dans les parcelles du réseau ne justifie pas encore de traitement fongicide.

Un point de la situation sera réalisé mardi 7 avril prochain.

Groupe « maladies » A. Nysten

Attention aux conditions d'épandage pour la fumure en céréales de printemps

La plupart des semis de céréales de printemps ont été réalisés dans de bonnes conditions, principalement début mars. Les levées sont globalement régulières, et les orges de printemps se situent aujourd'hui entre 1 et 2 feuilles.

La question de la fumure azotée arrive donc rapidement. En orge brassicole, que ce soit de printemps ou d'hiver, il faut rester vigilant par rapport à la teneur en protéines, avec un objectif compris entre 9,5 et 11,5 %. Il ne s'agit donc pas de sur-fertiliser en azote. La prudence est d'autant plus importante après certains précédents comme les pommes de terre ou les épinards, ou encore sur des sols riches en humus, où les reliquats azotés peuvent être élevés.

Depuis plusieurs années, le CePiCOP mène des essais fumure sur orge de printemps. Le schéma de fumure était basé sur un maximum de deux fractions d'engrais azoté dont la première fraction était apportée à la levée, voire au début tallage et la seconde au stade redressement si la culture en avait besoin.

Attention toutefois au cadre réglementaire :

Selon le dernier [PGDA](#), il est interdit d'épandre de l'azote minéral sur un sol considéré comme nu. En céréales, une parcelle est considérée comme sol nu tant que la culture n'a pas atteint le stade tallage. Concrètement, cela signifie qu'il n'est pas autorisé d'apporter de l'azote minéral en orge (ou autres céréales) avant le stade début tallage (BBCH21).

Les recommandations antérieures, qui préconisaient notamment un apport de la première fraction dès la levée, ne sont désormais plus autorisées. Il convient donc d'attendre au minimum le stade début tallage pour pouvoir appliquer de l'azote minéral en orge de printemps.

Concernant les quantités d'azote apportées, celles-ci restent identiques à celles de l'année passée. La modalité de fumure de 90 kg N/ha est généralement recommandée pour une parcelle avec des reliquats azotés moyens et une teneur en humus dans la moyenne. Dans le cas de reliquats moyens à élevés, il est conseillé de diminuer la première fraction à 60 kg N/ha. Cette première fraction peut éventuellement être suivie d'une fraction de correction de 30 kg N/ha au redressement si la culture paraît carencée.

Gestion des adventices : Considérant la date de semis, les graminées en général et le vulpin en particulier posent rarement des problèmes en orge de printemps. L'emploi de produits antigaminées s'avère donc souvent peu intéressant. Dans les parcelles à problèmes, l'AVADIX FACTOR et le TRINITY peuvent toutefois être pulvérisés en préémergence. Si nécessaire, l'AXIAL et le FOXTROT, deux antigaminées systémiques à pénétration foliaire, sont autorisés en orge de printemps.

Dans la gestion des dicotylées, la gamme des produits est plus large et vous pouvez la retrouver sur le site: <https://centrespilotes.be/cp/cepicop/cereales/produits-autorises/>

	Fertilisants organiques lents (Fumier, compost...)	Fertilisants organiques rapides (Fumier mou, lisier, purin, effluents de volailles...)	Azote minéral
Moins de 6m d'une eau de surface ordinaire	ROUGE	ROUGE	ROUGE
Sol inondé ou enneigé	ROUGE	ROUGE	ROUGE
Zone d'aléa d'inondation élevée, en cas de fortes pluies	ROUGE	ROUGE	ROUGE
Sol gelé plus de 24h hors ZV	JAUNE	ROUGE	ROUGE
Sol gelé plus de 24h en ZV	JAUNE	JAUNE	ROUGE
Sol nu (N)	JAUNE	Autorisé si incorporation au sol dans la journée	

ROUGE	Épandage interdit
JAUNE	Épandage autorisé sous condition
VERT	Épandage autorisé

■ Un sol est considéré comme nu si la culture en place n'a pas atteint le stade de développement suivant :

CULTURE	STADE
Céréale ou prairie temporaire	début tallage
Betterave	stade « 12 feuilles »
Colza	stade « rosette »
Mais	au moins 9 feuilles étalées
Pomme de terre	au moins 10 feuilles étalées sur la tige principale

Remarque : Un sol reverdi par les adventices après moisson n'est pas considéré comme un sol couvert.

G. Wain

Blé dur : ralentissement des stades et recommandations d'intervention

La météo fraîche de ces deux dernières semaines a nettement freiné le développement du blé dur et l'évolution des stades. Les parcelles semées en octobre et en novembre ont pour la plupart atteint le stade épi 1 cm (BBCH 30). Les variétés les plus précoces (Anvergur, Rocaillou, ...) semées en octobre atteindront le stade premier nœud (BBCH 31) d'ici la fin de la semaine.

Si ce n'est déjà fait, la seconde fraction d'azote peut être appliquée sur les parcelles de blé dur. Les conditions météorologiques plus clémentes annoncées pour cette semaine permettront également de réaliser le traitement contre la verse. Il est important d'intervenir dans de bonnes conditions de croissance et surtout d'éviter les applications lorsque des températures nocturnes négatives sont prévues dans les trois jours qui suivent l'utilisation du régulateur. La lutte contre la verse peut être menée sans difficulté jusqu'au stade 2 nœuds (BBCH 32).



À gauche : découpe du maître talle, blé dur (variété *Anvergur*) semé le 16 octobre 2025 au stade presque au premier nœud (BBCH 31). À droite : Symptômes de septoriose observés à Gembloux le 30 mars 2026 sur la variété *Wintersonne*.

Il est encore possible d'observer des feuilles présentant des colorations rougeâtres, violacées voire bleutées (anthocyanes) : il s'agit d'un symptôme classique lié à un stress thermique provoqué par les températures fraîches de ces dernières semaines.

Concernant l'état sanitaire du blé dur, de la septoriose et de l'oïdium sont actuellement observables dans le bas de la végétation. Aucun traitement n'est recommandé pour l'instant, mais c'est le bon moment pour évaluer l'état sanitaire de la parcelle, en particulier pour les semis d'octobre. Un éventuel traitement pourra être envisagé autour du stade 2 nœuds (BBCH 32), voire plus tôt si les maladies progressent rapidement. Cela dépendra des conditions météorologiques dans les prochains jours.

Il est important de rappeler que les produits autorisés dans d'autres céréales, notamment le froment, ne le sont pas automatiquement en blé dur. Aujourd'hui, la culture du blé dur dispose d'une gamme spécifique de produits homologués pour la lutte contre les maladies, la verse ou d'autres nuisibles. Il est donc indispensable de vérifier l'agrément via Phytoweb, dans les pages jaunes du Livre Blanc, ou via le lien

reprenant l'extrait et la liste des produits homologués en blé dur (**pages jaunes – Livre Blanc Céréales – Blé dur**).

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, vous pouvez contacter Rodrigo Meza du CRA-W à l'adresse suivante : wr.meza@cra.wallonie.be ou par téléphone au 0471/49.07.27

Fertilisation azotée des cultures associées froment – pois / froment – féverole

Les cultures associées, qu'il s'agisse de froment d'hiver – pois protéagineux d'hiver ou de froment d'hiver – féverole d'hiver, poursuivent actuellement leur développement dans de bonnes conditions. Afin d'optimiser les performances de ces associations tout en garantissant une production satisfaisante de froment, il est recommandé d'apporter une fertilisation azotée totale de 100 kg N/ha. Il est toutefois essentiel de veiller à ne pas surfertiliser ces parcelles. En effet, un excès d'azote — en particulier lorsqu'il est apporté de manière trop précoce — peut nuire à la mise en place et au développement des nodosités sur les racines des protéagineux (pois et féverole). Ces nodosités jouent un rôle clé, puisqu'elles constituent le siège de la fixation symbiotique de l'azote atmosphérique.



Présence de nodosités sur racines de pois protéagineux.

La stratégie de fertilisation doit s'appuyer sur un fractionnement en **deux apports**. Un premier apport de **40 kg N/ha** est à réaliser au stade intermédiaire « **tallage–redressement** » du froment (BBCH 29). Le second apport, de **60 kg N/ha**, devra être positionné au stade « **dernière feuille étalée** » (BBCH 39), afin d'accompagner au mieux les besoins de la culture.

Pour les associations semées début novembre, le froment atteint actuellement le stade fin tallage – début redressement (BBCH 29). Dans ces situations, le premier apport de 40 kg N/ha pourra donc être envisagé dans les prochains jours. Il est conseillé de privilégier une application sous forme solide, limitant les risques de brûlures foliaires sur les protéagineux.



Essais froment – féverole, semis du 05/11/2025.

N. Vannoppen

Plan anti-verse activé pour les épeautres d'octobre

Sol et climat :

Malgré le refroidissement, les épeautres poursuivent leur développement : les feuilles s'allongent et s'élargissent et le nombre de talles augmente encore. Les plantes sont bien redressées mais à l'intérieur de la tige, l'épi prend son temps pour s'éloigner du plateau de tallage. Seules les variétés les plus précoces ont atteint le stade épi 1cm (BBCH 30). Les autres sont donc encore théoriquement au stade plein tallage (BBCH 29).

Les situations demeurent très contrastées entre les semis d'octobre et ceux de novembre (voir photos). A Gembloux, si on observe en moyenne 23 talles par plante pour les semis du 16 octobre, ce nombre passe à 13 pour ceux du 5 novembre. Le risque de verse suit la même tendance. Il est très élevé pour les semis précoces et beaucoup moins pour les tardifs.

La date de semis semble même être plus influente que la région car les épeautres d'Ardenne ont eux aussi atteint un développement rarement observé pour un mois de mars. Eux aussi, nécessitent une attention particulière face à la verse.

La météo est, on ne peut, plus variable mais les modèles s'accordent à nous promettre une période plus chaude qui devrait débuter vendredi. Elle devrait permettre les traitements raccourcisseurs. A plus long terme, ce temps nébuleux, ni trop froid, ni trop chaud avec peu de vent n'est pas favorable à un épaissement naturel des tiges et ce n'est donc pas la météo qui réduira le risque de verse exacerbé cette saison par la densité du développement végétatif.



Quatre photos permettant de comparer le développement des épeautres en fonction de la région et des dates de semis.

Fertilisation :

Fin de semaine, les premières fractions des schémas en comportant 3 auront déjà été appliquées depuis un mois est c'est classiquement le moment d'apporter la deuxième application de ce programme. Cependant, au vu du risque de verse, le conseil dans les situations à risque, est de postposer la deuxième application afin de provoquer une légère faim d'azote qui permettra à la plante de réduire son nombre de talles. Hier, nous avons réalisé des dénombrements de talles pour 3 variétés semées à deux dates différentes (16 octobre et 5 novembre) dans la même terre. Comme le montre le tableau, le nombre de talles des semis d'octobre tourne autour de 2000 talles par m² alors qu'il est de l'ordre de 1000 talles par m² pour les semis de novembre. L'objectif à atteindre est de 650 talles/m² pour les semis précoces et de 600 pour ceux plus tardifs. La régression des talles est un phénomène bien plus important que l'on ne soupçonne généralement. Dans nos essais en 2024, le taux de régression était de 50% en 2024 et de 60% en 2025. Ici, pour passer de 2000 à 650, il faudrait faire régresser de $(2000-650)/2000 = 67.5\%$ soit près de 70% des talles. Pour cela, la météo de cette année ne nous aidera pas comme elle l'a fait l'an dernier (printemps sec). Le seul levier agronomique qui nous reste actuellement est de provoquer une faim d'azote en décalant la deuxième fraction. Apporter une demi-fraction serait une fausse bonne idée car cet azote retardera la régression.

Régulateur de croissance :

Le recours aux régulateurs de croissance est conseillé cette année en épeautre. En fonction des situations, l'application d'un ou deux traitements s'avère quasiment nécessaire. Pour les situations à risque élevée (semis octobre, densité au semis >140 kg/ha, (reliquat azoté + fumure déjà apportée) > 100 uN), nous conseillons une application d'1 L/ha de Chlormequat chorure (Cycocel®) à partir de vendredi. Pas avant car les températures annoncées rendraient le raccourcisseur, inefficace (T_{moy} <10°C) voire phytotoxique (si T° < 2°C). Plus tard, au stade BBCH 32, ce traitement pourrait être complété par un second raccourcisseur (autre molécule). Pour les semis plus tardifs, le stade n'est pas encore atteint et le risque n'étant pas le même, il est prématuré de décider d'un programme en deux applications qui ne sera peut-être pas nécessaire dans ce cas.



Photos illustrant le dénombrement des talles réalisé dans 6 parcelles distinctes (3 variétés x 2 dates de semis). Le cadre utilisé mesure 50cm sur 50cm soit ¼ de m². Pour chaque situation, les plantes et talles enserrés dans le cadre lui-même disposé successivement en 3 endroits de la parcelle, ont été comptés. Les moyennes obtenues sont affichées sur les photos. Dans chacune de ces 6 situations, les densités de semis étaient de 115 épillets/m² soit environ 160 kg/ha.

La situation de cette année met en évidence combien les choix de l'automne conditionnent les actions du printemps lorsque la météo s'en mêle. Nous aurions été bien plus avisés de réduire les densités de semis pour les dates les plus précoces à défaut de ne pouvoir retarder ces dernières. Mais a posteriori, le monde est toujours plus facile à refaire.

Je vous souhaite une agréable semaine,

Guillaume Jacquemin.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP

Contacts généraux :

✉ : info@cepiscop.be

☎ : 081/62.21.39

Site internet :

🌐 : <https://centrespilotes.be/cp/cepiscop/> (ou via la QR code ci-contre)

Réseaux sociaux :   



Prochain avertissement le 7 avril 2026

Réalisé grâce au concours et au soutien de nos partenaires :



Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP